



Toulouse, le 29 octobre 2007

COMMUNIQUE DE PRESSE

AGEFOS-PME Midi-Pyrénées édite un guide d'utilisation pour la mise en place et le développement de la VAE en Midi-Pyrénées.

Dans le cadre d'une enquête cofinancée par le FSE et la D.R.T.E.F.P. auprès de 450 entreprises afin de connaître les freins liés au développement de la VAE, AGEFOS PME Midi-Pyrénées vient d'éditer un Guide d'utilisation pour la mise en place de la VAE dans les entreprises.

« **Le Guide d'utilisation pour la mise en place d'une démarche VAE dans l'entreprise** » a été conçu pour être un véritable outil pédagogique d'accompagnement des entreprises dans leur démarche de formation. Il présente de manière claire et complète, l'ensemble du dispositif et les différentes étapes de sa mise en place, depuis la phase de réflexion jusqu'à la phase de réalisation du projet par le salarié.

Ce guide, réalisé avec et pour les entreprises, clarifie les démarches administratives, présente les interlocuteurs et les financements du dispositif sur la région Midi-Pyrénées. Il apporte une information et un conseil aux entreprises et permet à celles-ci d'envisager leur action de formation en toute sérénité.

La VAE ou validation des acquis de l'expérience (loi du 17 janvier 2002) est un droit individuel à faire reconnaître officiellement des compétences acquises au cours de son expérience, par un diplôme, un titre à finalité professionnelle ou un certificat de qualification d'une branche professionnelle.

Dans de nombreux secteurs d'activité, la VAE reste encore méconnue. Pour les salariés, la VAE représente une reconnaissance de leurs expériences et permet un élargissement de leurs perspectives professionnelles. Les entreprises quant à elles, peuvent en faire un outil de valorisation et de motivation des salariés en adéquation avec leurs objectifs de développement, tout en intégrant les coûts dans le budget de formation.

AGEFOS PME Midi-Pyrénées est un OPCA interprofessionnel et inter branches et couvre près de 80 000 salariés sur la Région pour 9 500 entreprises adhérentes.

Présent sur l'ensemble des départements de notre Région, l'OPCA des PME assure un service de proximité auprès des entreprises.

Contacts presse : AGEFOS-PME klamare@agefos-pme.com